

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR - PV N° 4 - 2021 VENDREDI 25 JUIN 2021 ANGERS

**Président** André Giraud

### Membres présents du Comité directeur

Daniel Arcuset, Jean-Marie Bellicini, Yves Boisserie, Maryse Breton, Dominique Carlac'h, Claude Cherry, Odile Diagana, Fabrice Dubuisson, Marcel Ferrari (visio) Arnaud Flanquart, Cécile Gilroy-Tatia, Jean-Jacques Godard, Christine Godbillot, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Françoise Jeante, Elisabeth Lagier (visio), Christine Mannevy, Alain Martres, Bénédicte Roze (visio), Valérie Pasquier (visio), Martine Prévost, Lahcen Salhi, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserre, Jacques Tuffière, Didier Vareecke, Christine Virlouvet,

**Excusés** (certaines personnes présentes en visio ont donné pouvoir à des personnes présentes physiquement, notamment pour les votes à bulletin secret)

Marcel Ferrari, (pouvoir à Emmanuelle Jaeger), Muriel Hurtis, Hervé Jacquot (pouvoir à Christine Mannevy), Kévin Legrand (pouvoir à Jean Gracia), Stéphanie Mallet (pouvoir à Daniel Arcuset), Valérie Pasquier (pouvoir à Didier Vareecke), Frédérique Quentin (pouvoir à Odile Diagana), Bénédicte Roze (pouvoir à Alain Martres), Alain Talarmin (pouvoir à Christine Virlouvet), Patricia Zuger (pouvoir à Jean-Marie Bellicini)

### Présidents ligues

Jean-Marc Béraud (BRE), Alain Bulot (BFC), Thierry Collignon (NOR), Jean-Pierre Déloy (G-E), Nicole Filippi (COR), René Meyer (N-A), Serge Mottier (P-L), André Olive (OCC)

### Présidents de commissions ou de comités

Solange Carfantan (CFB), Christian Charpentier (CES), Michaël Conjungo (CNA), Frédéric Daille (COT), Dominique Duvigneau (CNE), Gilbert Marcy (CNSE et CAS), Philippe Pellois (CNR), Dominique Plee (CNM), Michel Samper (CED), Luc Volland (CDH)

### Assistent

DTN : Anne Barrois-Chombart

Direction générale : Philippe Boide, Frédéric Chartier, Marc De Monvallier, Benoît Garnier, Clément Gourdin (visio), Christophe Halleumieux, Alix Pearson, Souad Rochdi (DG)

Autres : Sylvia Barlag (visio- CSOE), Jean-Pierre Fournery, Joël Jollit (Organe disciplinaire de 1<sup>er</sup> Instance), Hervé Dion (CSOE), Niels Lindholm (visio-CSOE)

### Excusés

Présidents de ligues : Alain Butte (CEN), Philippe Lamblin (H-F), Jean-François Rouille (PCA)

Présidents de commissions : Florence Colle (CM), Sylvain Collette (CNDC), Michel Marle (CPD)

**Secrétaire de séance** : Claudine Rémond (visio)

- Début de la séance à 14h00 -

## 1. Ouverture par le président André Giraud

Le Président ouvre la réunion du 4<sup>ème</sup> comité directeur de l'année, puis, invite le Secrétaire général, Jean-Marie Bellicini à lister les présents et à dérouler l'ordre du jour de ce comité.

## 2. Approbation du PV du comité directeur du 30 avril 2021

Le Secrétaire général rappelle que le projet de procès-verbal a déjà été transmis à tous les membres. Suite au retour de Daniel Arcuset, quelques modifications mineures ont été apportées au PV.

**Le procès-verbal ainsi complété est adopté à l'unanimité des votants.**

## 3. Intervention du Président

✓ André Giraud remercie chacun pour sa présence à Angers. Il demande à tous les membres du comité directeur de se présenter. Un tour de table s'ensuit avec, également, les présentations des Directeurs FFA, d'Hervé Dion, membre de la Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) et de Michel Samper, Président du Comité d'éthique et déontologie.

✓ Le Président exprime son plaisir de se retrouver enfin en présentiel dans la ville d'Angers avec laquelle la FFA a signé un partenariat jusqu'en 2024. Il rappelle l'évènement incontournable des Championnats de France et remercie le Président de la ligue, le Président du comité départemental du Maine-et-Loire et les deux clubs angevins pour leur accueil et leur implication dans l'organisation. Il salue les nombreuses initiatives prises à tous les niveaux dans les territoires, qui ont permis à nos athlètes de reprendre véritablement le chemin des stades et des compétitions. L'enjeu est important ; il faut que nos jeunes, entre autres, reviennent dans les clubs.

Dans cette période d'après-covid, il est important de transformer nos activités afin d'obtenir un plus grand nombre de relais sur les territoires.

✓ André Giraud rappelle que l'Assemblée générale du 12 juin dernier, a été, une nouvelle fois, historique du fait de sa tenue en visioconférence. Il a été conforté par les votes positifs des délégués. Le Président tient à les remercier encore pour leur confiance renouvelée. Il précise avoir reçu, pour la 1<sup>ère</sup> fois, des mails le félicitant pour la clarté des interventions ! Il félicite le Trésorier général, Jean Thomas, pour le très bon rapport financier, fruit d'un travail conséquent en amont, avec les services, la DTN et les élus. André Giraud note l'intérêt porté au programme Impulsion 2024 ; un document complet sera distribué à la fin de la réunion.

Le Président évoque les points importants de nos engagements, avec trois secteurs d'activité physique : l'athlétisme sur piste, le running et l'athlé forme et santé. Dans ce domaine, notre partenariat avec l'Institut des rencontres de la forme (IRFO) va être amplifié.

✓ André Giraud a poursuivi ses réunions avec les institutions : ANS et CNOSF. Pour ce dernier, un nouveau conseil d'administration sera élu le 29 juin prochain. Une nouvelle équipe se mettra en place et le Président a soutenu la candidature d'Anne Tournier-Lasserve pour représenter la FFA.

Le Président a rencontré également plusieurs collectivités territoriales, départementales et régionales pour envisager l'organisation de différents championnats de France.

A noter qu'en Île-de-France, des demandes des collectivités concernent le projet d'accompagnement « Génération 2024 ».

En ce qui concerne les partenaires privés, nous commencerons en janvier 2022 un partenariat avec un nouvel équipementier.

Des représentants de la Maif et du Crédit Mutuel seront présents ce weekend à Angers.

Par ailleurs, Belambra et la MGEN se montrent intéressés par nos actions dans les écoles et au niveau du sport-santé.

✓ La période estivale est là : elle sera dense, tant au niveau national qu'international.

André Giraud évoque plusieurs actions au niveau local, comme le « tournée des plages » mise en place en Nouvelle-Aquitaine.

A noter également le partenariat avec l'Institut Montsouris pour une importante journée consacrée aux bienfaits d'une activité physique, qui aura lieu dans le parc éponyme le 2 octobre prochain.

Le Président rappelle aussi l'annonce faite par le Premier ministre pour développer l'athlétisme à l'école et dans les quartiers (politique de la ville), domaine dans lequel Lahcen Salhi s'est beaucoup investi.

On n'oublie pas, non plus, l'accent mis sur le développement des activités physiques en entreprise, grâce au travail de Dominique Carlac'h.

A la rentrée, de nouveaux outils seront mis à la disposition des clubs qui proposeront à leurs adhérents le Run2K Challenge, le Kinder Athletics Day, la semaine de la Marche nordique et d'autres activités.

✓ André Giraud évoque ensuite un sujet débattu en CNR : demander aux organisateurs de courses labellisées de pratiquer une double tarification : licenciés/non-licenciés. C'est une demande récurrente, à laquelle nous devons maintenant répondre.

Michel Huertas et Philippe Pellois nous ont fait des propositions au titre de la CNR. Cette année encore, on incitera plutôt que d'imposer.

**A l'unanimité, le comité directeur approuve le principe d'une différenciation des droits d'inscription aux compétitions running labellisées, entre licenciés et non-licenciés.**

La récente assemblée générale a montré que toutes les décisions sont prises après concertation. A un moment donné, il faut arbitrer, mais nous devons ensuite être tous solidaires des décisions prises démocratiquement et être des relais, quel que soit le niveau où nous nous trouvons.

✓ Le Président se réjouit enfin de la fin des travaux de rénovation de notre siège au 33 avenue Pierre de Coubertin. Il rappelle que les délégués seront invités le 28 août au Meeting de Paris. Nous nous retrouverons le matin au CNOSF, puis déjeunerons ensemble avant de visiter le nouveau siège : la « Maison de l'Athlé ».

Dorénavant, le comité directeur pourra se réunir au siège, puisque notre grande salle de réunion peut contenir plus de 40 personnes. Il est prévu que, le matin des réunions du comité directeur, ait lieu la réunion avec les présidents des commissions et des ligues, suivie d'un déjeuner, et, l'après-midi, se tiendrait le comité directeur, donc selon un nouveau format

Une réunion en visioconférence est aussi envisagée.

#### 4. Intervention du Secrétaire général

Le Secrétaire général donne les noms des personnes qui suivent les débats en visioconférence. Il donne ensuite la parole à Jean Gracia, président de la CSR. -question à Frédéric.

Celui-ci précise d'abord que 3 membres de la CSOE sont présents pour veiller à la parfaite régularité des votes.

### VOTES SOUMIS AUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

#### 1. Modification de la composition du Bureau fédéral

Avant d'annoncer les noms des personnes qui seront proposées par le Président pour compléter le bureau fédéral afin d'en porter le nombre à 18 au lieu de 15, Jean Gracia précise que selon nos textes, (article 35.2 des statuts et 31.1 du règlement intérieur) il aurait fallu au moins 40 % de 18 personnes, de chacun des deux sexes soit 7,2 personnes donc à arrondir à l'unité supérieure c'est-à-dire 8 minimum pour chaque sexe (en l'occurrence 8 femmes).

La proposition qui est faite, d'arrondir ce nombre au nombre entier inférieur c'est-à-dire 7 au lieu de 8 est soumise au vote.

→ *VOTE* : unanimité en faveur de cette proposition moins deux abstentions. Daniel Arcuset explique pourquoi il s'est abstenu.

#### Membres supplémentaires proposés par le Président, avec les propositions de fonctions respectives :

Dominique Carlac'h, Vice-présidente en charge des Entreprises  
Arnaud Flanquart, Vice-président en charge des Institutions  
Alain Talarmin, Vice-président en charge de l'Athlétisme sur piste et en salle

→ *VOTE* : unanimité moins deux abstentions. Daniel Arcuset explique pourquoi il s'est abstenu.

La CSOE valide la nouvelle composition du Bureau fédéral.

Les nouveaux entrants remercient les membres du comité directeur pour leur confiance.

#### 2. Modification de la composition de certaines commissions nationales

Proposition de 3 ajouts de membres permanents :

- Daniel Buzzi pour la Commission des officiels techniques (BFC) ;
- Elodie Cairo (GUA) pour la Commission nationale des jeunes (CNJ) ;
- Jean- Philippe Walter pour la Commission de l'athlétisme féminin (CAF).

→ *VOTE* : les propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **3. Assemblée générale 2022**

Elle se tiendrait le 23 avril 2022 (avec des ateliers le 22 avril) à Mulhouse (G-E).

→ *VOTE : à l'unanimité, la date et le lieu sont validés.*

### **4. Réglementation running 2022**

Cette réglementation a été envoyée en amont de la réunion à tous les membres. Le texte a été modifié pour tenir compte des observations reçues après l'envoi initial.

→ *VOTE : à l'unanimité, la réglementation est validée.*

### **5. Championnats de France de Cross-country 2022**

Ces championnats sont confirmés aux Mureaux -I-F).

→ *VOTE : à l'unanimité, la confirmation de l'implantation aux Mureaux est validée.*

### **6. Autres informations**

- Jean-Marie Bellicini indique que beaucoup de documents sont envoyés aux structures déconcentrées et aux clubs. Désormais les PV des réunions de Bureau et de Comité directeur seront mis sur le site avec une pastille « new ». La parution de ces PV sera régulièrement annoncée dans les PV du Secrétariat général.
  - Pré-saisie des licences : suite à l'envoi de la circulaire n° 32 du 11/06/2021, quelques comités départementaux n'ont pas encore enregistré les tarifs concernant leurs licences. Ils doivent faire le nécessaire auprès du Service Adhérents.
  - Jean Gracia revient sur l'impérative nécessité de faire appliquer le Règlement des installations et des matériels d'athlétisme : le président de la CES, Christian Charpentier a été informé d'un incident qui aurait pu être très grave. En effet, lors d'une compétition régionale, Sylvain Colette (Président de la CNDC) a été blessé à la tête par un disque alors qu'il était en train d'installer les cônes de rabattement du 800m. Il est à noter qu'à ce jour, une centaine de stades ont encore des installations de lancers non conformes. En attendant, une proposition intermédiaire est possible pour les cages marteau-disque, à condition que l'aire de marteau se trouve derrière celle du disque. La FFA réaffirme la nécessité de respecter et de faire respecter le règlement des installations et des matériels d'athlétisme ; à noter que, dans le même ordre d'idées, les cahiers des charges des championnats de France et ceux des autres compétitions nationales, doivent également être impérativement respectés.
7. Daniel Arcuset relate sa participation à la dernière Assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs (4 millions d'adhérents), partenaire de la FFA pour la partie Sport-Santé. Il participait à cette Assemblée générale en tant que représentant mandaté par la FFA et comme membre du Conseil d'administration de la MDS depuis 2019. Parmi les questions traitées, on note le projet d'un partenariat avec la MGEN.

## 5. Intervention de la Directrice générale

✓ Dans un premier temps, Souad Rochdi invite les Directeurs à se présenter :

- Pôle Administration générale → Clément Gourdin
- Pôle Communication → Alix Pearson
- Pôle Comptabilité et Gestion → Frédéric Chartier
- Pôle Organisations sportives → Benoit Garnier
- Pôle Développement → Philippe Boidé
- Pôle Commercial et partenariats → Marc de Monvallier
- Pôle Equipes de France → Mehdi Baala

La Directrice générale invite chacun à profiter de ce Comité en présentiel pour aller vers les directeurs, et ne pas hésiter à échanger avec eux dans leurs domaines respectifs.

✓ Elle présente ensuite la « Maison de l'athlétisme » avec de nouveaux espaces rendus possibles dans le cadre de la rénovation du 33 av. Pierre de Coubertin. Souad Rochdi rappelle que nous y sommes les bienvenus

Au Rez-de-chaussée, on trouve les pôles Organisation, Communication et l'espace Equipe de France pour accueillir les athlètes. En rez-de-stade, se trouvent le pôle Médical et l'OFA, ainsi que l'espace restauration avec la grande salle de réunion qui accueillera nos réunions de bureau et de comité directeur. Enfin, au 1<sup>er</sup> étage, se trouvent les pôles Juridique, Comptable, Développement, la DSI, la DTN, le Cabinet du Président, et les bureaux de la Direction générale et du Président.

→ Afin de réserver les salles de réunion et « les flex offices » (bureaux de travail), il faut réserver à l'adresse [ffa@athle.fr](mailto:ffa@athle.fr).

✓ Suite à la consultation auprès d'un panel des clubs, plusieurs enseignements sont à retenir : il faut une personnalisation des outils de communication, avec une demande particulière pour les outils digitaux.

✓ Pour la rentrée des clubs, la Fédération a augmenté son budget de promotion avec une campagne dans la presse quotidienne régionale (PQR) et l'accompagnement de notre partenaire l'Equipe. L'identité visuelle actuelle perdurera tout au long de la saison. Il s'agit de regrouper toute l'organisation générale de manière à développer les transversalités.

✓ Un dispositif particulier a été mis en place pour les Jeux Olympiques :

- entre le 17 et le 26 juillet, les départs de nos athlètes s'échelonnent pour leurs camps d'entraînement à Kobe et à Sapporo ;
- les épreuves d'athlétisme, auront lieu du 30 juillet au 8 août.

Deux équipes sont prévues : l'une, restreinte, part à Tokyo et l'autre, un peu plus importante, reste à Paris. L'expérience des Jeux de Rio nous avait conduit à repenser nos canaux de transmission via les réseaux. Nous prévoyons de travailler, même la nuit malgré le décalage horaire, afin qu'une communication régulière se fasse au plus près des athlètes, quels que soient les lieux de compétition et leurs résultats.

Un premier bilan est prévu chaque matin vers 7h (heure française) et un second en fin d'après-midi vers 17h

Il y aura, vers 19h, une présentation du programme du lendemain. L'ensemble de ce dispositif doit susciter l'envie de « faire de l'athlé » auprès de nos fans en vue de la nouvelle olympiade.

Il faut savoir que le plan de promotion qui nous est offert, à travers notre partenaire l'Equipe (bandeaux publicitaires pour tous nos événements) s'élève à un million d'euros ce qui va nous permettre de communiquer sur la rentrée des clubs. André Giraud rappelle aussi que tous nos meetings seront diffusés sur la chaîne L'Equipe TV ou sur la plateforme Athlé TV.

Jean Thomas se réjouit du revoir enfin de l'athlétisme sur des chaînes gratuites. Il applaudit les équipes qui se sont beaucoup investies pour arriver à ce résultat.

Le Président indique qu'il faudra décider à l'automne de l'offre pour la plateforme Athlé TV, qui sera proposée aux licenciés 2022-2023.

## 6. Intervention de la Directrice technique nationale

✓ Une nouvelle fois, la Directrice technique nationale remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour organiser des compétitions dès le mois de mai, ce qui a permis de programmer l'ensemble des Championnats de France sur piste.

Une mauvaise nouvelle toutefois, l'annulation :

- des Championnats du monde de 24h, prévus les 2 et 3 octobre à Bucarest, et des
- Championnats du monde des 50 km fin octobre à Taipei.

On « croise les doigts » pour les Championnats du monde de trail et de course en montagne qui doivent avoir lieu mi-novembre en Thaïlande. \*

✓ Le format des Championnats de France élite est un peu particulier et a posé question car ces championnats, contrairement aux éditions précédentes, seront plus « restreints » : maximum 12 athlètes par concours, 24 athlètes en courses, et pas de participation d'athlètes de nationalité étrangère, même licenciés dans nos clubs.

Il y a des raisons sportives qui expliquent ce choix. Il faut, en effet :

- permettre un effectif français sélectionnable un peu plus large,
- rendre plus lisibles les modalités de sélection aux JO de Tokyo. En effet, le Champion de France est automatiquement sélectionné, s'il fait (ou a déjà fait) le niveau de performance requis,
- donner des points au Ranking à nos jeunes de talent qui sont finalistes.

Ces décisions n'ont donc pas permis à des athlètes étrangers licenciés en France de participer, mais ils pourront participer à l'Open de France mi-juillet.

Ces championnats permettront de finaliser la liste des athlètes sélectionnées pour Tokyo. Le comité de sélection se réunira le 30 juin et la liste d'athlètes sélectionnés sera examinée pour validation par le CNOSF le 2 juillet.

Une journée de présentation de l'Equipe de France est prévue le même jour à la Maison de l'Athlétisme.

Anne Barrois-Chombart souligne que l'organisation des JO est très contraignante. Le protocole sanitaire demandera un suivi quotidien de tous les athlètes à J-14, avec des obligations de plusieurs tests PCR avant de partir. Sur place également, il faudra être très vigilant, car nous devons être exemplaires : port systématiquement du masque et respect des gestes barrière.

✓ Pour terminer, la Directrice technique nationale évoque le « Tour de France » des ligues qui est presque terminé. En septembre, une synthèse de toutes ces rencontres sera faite, car riches d'enseignement de part et d'autre.

## 7. Impulsion 2024 (annexe)

Arnaud Flanquart et Emmanuelle Jaeger présentent un point à date et une projection pour les prochains mois. Il y aura une restitution chaque trimestre.

Pour mémoire, lors de notre dernière AG, nous avons identifié les 24 engagements de cette olympiade, les personnes qui sont partie prenante, et la feuille de route.

Pour répondre à la demande de notre Président, nous souhaitons associer à ces travaux les délégués des clubs et des élus.

Le 28 août, en présence des délégués, nous mettrons en place trois tables rondes pour un partage d'expérience. Nous veillerons, dans la mesure du possible, à la diversité de la représentativité : âge, sexe, qualifications.

## 8. Stratégie de professionnalisation des structures et des clubs (annexe)

Anne Barrois-Chombart commente le power-point joint à ce PV, qui présente le projet de professionnalisation de nos structures déconcentrées et des clubs. Ce travail a été mené sous la houlette d'Anne Tournier-Lasserve avec Jean-Marc Béraud, Richard Carlon, Lahcen Salhi, Philippe Leynier et elle-même.

Dans un premier temps, un diagnostic est proposé listant les différentes problématiques :

- manque de culture de la professionnalisation en athlétisme et de formation des bénévoles sur la mise en place de la professionnalisation ;
- modèle économique et taille critique des clubs ;
- aspects liés à la qualité des installations et des locaux ;
- conditions de travail pas toujours satisfaisantes ;
- élus face aux changements des modes de consommation.

Dans un second temps, chacun découvre quelques données chiffrées concernant :

- l'emploi dans les ligues (enquête Zoom RH de 2019),
- la situation spécifique des « cadres techniques »,
- la typologie des clubs,
- le modèle économique des clubs,
- l'emploi dans les clubs,
- les dispositifs d'aide à l'emploi,
- la synthèse et l'analyse SWOT, acronyme de quatre termes anglais : strengths (forces), weaknesses (faiblesses), opportunities (opportunités) et threats (menaces), de l'emploi en athlétisme.

Par ailleurs, la DTN développe la stratégie de professionnalisation qui se décline autour de 3 piliers :

- structurer,
- accompagner,
- aider.

Enfin, Anne Barrois-Chombart déroule le plan d'actions 2021-2024, incluant la campagne de l'ANS 2021. On trouve dans ce plan d'actions une partie « priorisation des emplois » et une autre relative à la grille d'évaluation des demandes d'aide à l'emploi, tenant compte de différentes priorités.



Emmanuelle Jaeger confirme que l'emploi est la clef de voûte de la professionnalisation mais que beaucoup de clubs n'arrivent pas à franchir le pas. Elle demande si cette étude a été aussi réalisée auprès des salariés.

Souad Rochdi rappelle que cette étude s'est partiellement appuyée sur l'enquête « Zoom RH » déjà faite auprès des salariés en 2019. Ici, il s'agit davantage de réorganisation territoriale des ligues avec une vraie demande émanant des ligues elles-mêmes.

Anne Barrois-Chombart ajoute qu'en faisant le tour des ligues, on se rend compte que les besoins sont très disparates selon les ligues.

Lahcen Salhi indique que certains clubs peuvent avoir plus de dix salariés, mais essentiellement des encadrants, ce qui limite les potentialités de développement de la structure.

Jean-Marc Béraud informe qu'au niveau des ligues, une douzaine d'emplois sont en projet. Il ajoute que l'enquête Zoom RH a permis l'embauche de plusieurs directeurs généraux de ligues.

Jean Thomas est d'avis que toute embauche est étroitement liée au modèle économique. La veille de la prochaine AG de la FFA, un atelier pourrait être organisé sur ce sujet ainsi que sur le projet de club.

En conclusion, André Giraud remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce projet qui a été très bien reçu par l'ANS.

## 9. Plan de prévention dopage (annexe)

Avant de présenter les points sur l'international le plan de prévention dopage, Jean Gracia propose à chacun de prendre connaissance de la brochure « Héritage Paris 2020 ». Même si, au final, ces Championnats d'Europe ont dû être annulés, leur préparation a été une odyssee de 3 ans et demi. En tant que Président du Comité d'organisation, il remercie toutes celles et tous ceux (élus et salariés) pour leur contribution à cette grande aventure.

Jean Gracia remercie d'abord les présidents de ligues qui ont nommé des référents. A ce jour, il en manque encore quelques-uns, notamment en Outre-mer. Le délégué dopage de chaque ligue, doit, bien sûr, avoir les diplômes adéquats et les compétences requises avec notamment la modification du Code mondial antidopage.

Un travail important a été réalisé par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Le ministère des Sports a donc demandé à chaque fédération de définir un plan de prévention qui ira jusqu'en 2024. Ce plan doit être validé par le comité directeur.

Jean Gracia commente ensuite le power-point joint à ce PV.

Plusieurs intervenants soulignent que la prévention du dopage est un sujet important qui nous concerne tous. Il faut que chaque ligue en parle, tout particulièrement avec les entraîneurs qui sont les plus à même de sensibiliser leurs athlètes.

La certification « *I run clean* » (valable 2 ans), est un élément essentiel.

A la question d'Anne BARROIS-CHOMBART qui demande si cette certification est également prévue pour les athlètes étrangers, Jean Gracia rappelle que « *I run clean* » a été traduit en 26 langues. Dans le cadre d'Erasmus, « *I run clean* » fait l'objet d'un développement pour 2022.

Le Plan de prévention dopage 2021-2024 est soumis à l'approbation du comité directeur.

➔ **VOTE** : à l'unanimité, le projet est validé

André Giraud indique que la prévention du dopage s'inscrit également dans le cadre de la cellule intégrité. Il rappelle également que le travail du CED a été reconnu par le CNOSF.

## 10. PSF – Marcel Ferrari – par visio –

Marcel Ferrari informe que nous avons eu sensiblement autant de dossiers validés qu'en 2020. Chaque ligue a instruit les dossiers des clubs et des comités départementaux de son territoire. Au niveau fédéral, 3 trinômes ont instruit les dossiers des ligues et 3 autres, ceux des structures ultramarines.

En 2020, nous avons reçu 3 millions d'euros de demandes pour une enveloppe allouée par l'ANS de 2 millions. Il avait donc fallu faire des calculs compliqués pour respecter le budget prévu. Grâce aux consignes données, cette année, nous n'avons pas eu, de difficultés à appliquer des coefficients de réduction pour rester dans l'enveloppe globale attribuée, et en augmentation par rapport à l'année passée. Les ligues ont obtenu 18% de plus, les comités départementaux, 50% et les clubs, 31%.

Un reliquat d'environ 25 k€, nous a même permis de « rattraper » 3 comités départementaux et 2 clubs qui avaient commis une erreur de transmission vers la plateforme Osiris.

Au total, 500 dossiers ont été traités contenant 1 300 projets d'actions.

Comme préconisé, Marcel Ferrari a soumis les bilans des trinômes au CED qui a validé les choix faits.

Une dernière réunion, en présence d'André Giraud, Anne Barrois-Chombart, Souad Rochdi et Anne Tournier-Lasserve, va entériner le tout, pour transmission à l'ANS.

### Bilan PSF 2021 / 2020

Rappel 2020			Réalisé 2021		
	Montant obtenu		FIN INSTRUCTION PSF 21		
<b>Ligues</b>	616,755	30.35%	<b>Ligues</b>	728,500	27.32%
<b>CD</b>	412,806	20.32%	<b>CDCD</b>	622,300	23.34%
<b>Clubs</b>	1,002,439	49.33%	<b>Clubs</b>	1,315,400	49.34%
<b>Total</b>	2,032,000		<b>Total</b>	2,666,200	
				408,150	
<b>dont OM</b>	313,900		<b>dont OM</b>	330,700	

## 11. International

Jean Gracia rappelle les difficultés actuelles pour organiser les déplacements à l'étranger dans les meilleures conditions possibles, tant au niveau européen que mondial. Pour le moment, il n'y a quasiment pas eu d'annulation au niveau européen, malgré les contraintes sanitaires particulièrement drastiques et l'insouciance de certaines délégations face à la pandémie.

Ont déjà eu lieu :

- les Championnats d'Europe en salle à Tilburg (Pays-Bas) ;
- les Championnats d'Europe de lancers longs à Split (Croatie) début mai ;
- la Coupe d'Europe de marche à Podebrady (République Tchèque) ;
- la Coupe d'Europe de 10 000 m à Birmingham (Royaume-Uni) ;
- le Championnat d'Europe par équipes à Chorzów (Pologne).

Jean Gracia fait remarquer que 750 000 euros ont été consacrés au respect des normes sanitaires pour l'organisation des Championnats d'Europe U20 et U23 à Tallin (Estonie), ce qui alourdit de manière conséquente les budgets initialement prévus.

Bien sûr, le sujet de préoccupation majeure pour European Athletics reste le futur, notamment pour les prochaines implantations.

Tous les 4 ans ont lieu les Jeux Européens, en 2015 à Bakou, en 2019 à Minsk. En 2023, ce devrait être à Chorzów.

En ce qui concerne les Championnats d'Europe par équipe, on se trouve face à une organisation conséquente, puisque plus de 50 pays participent, répartis sur 4 sites différents.

Par ailleurs, des travaux sont en cours, notamment dans les domaines du dopage et des sujets liés à l'éthique. Jean Gracia rencontrera bientôt Michel Samper pour évoquer ces points.

André Giraud indique que, suite au décès du Président de European Athletics, Sven Arne Hansen, de nouvelles élections vont se tenir à Lausanne en octobre prochain. Il propose que la FFA présente la candidature de Jean Gracia au poste de vice-président.

→ *VOTE : à l'unanimité, la candidature de Jean Gracia est validée.*

## 12. Questions diverses

Le Secrétaire général indique qu'aucune question diverse n'a été portée à sa connaissance.

Le Président clôt ce troisième comité directeur et donne rendez-vous à tous pour **le Meeting de Paris, le 28 août prochain.**

- *Clôture de la séance à 16h40 -*

*Jean-Marie Bellicini, Secrétaire général, avec l'aide d'Alain Martres, Secrétaire général-adjoint et de Claudine Rémond, Chargée de mission administratif.*

*\* [L'annonce du report de cette compétition a été faite mi-août]*

Liste des annexes

- *Présentation générale CD FFA 25/06/2021*
- *Stratégie de professionnalisation*



25 juin 2021

**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR (Angers)**

**Président :**

André GIRAUD

**Vice-présidents délégués :****Dominique CARLAC'H, Entreprises**

Marcel FERRARI, Développement

**Arnaud FLANQUART, Institutions**

Jean GRACIA, Relations internationales et lutte antidopage

Michel HUERTAS, Running

Emmanuelle JAEGER, Vie des clubs

Martine PREVOST, Athlé forme santé et bien être

**Alain TALARMIN, Athlétisme sur piste et en salle**

Anne TOURNIER-LASSERVE, Haut niveau et outre-mer

Didier VAREECKE, Éducation athlétique

Patricia ZUGER, Masters

**Secrétaire général :**

Jean-Marie BELLICINI

**Secrétaire adjoint :**

Alain MARTRES

**Trésorier général :**

Jean THOMAS

**Trésorier adjoint :**

Jean-Jacques GODARD

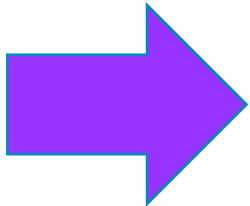
**Membres :**

Christine MANNEVY

Christine VIRLOUVET

**Proposition de date : samedi 23 avril 2022**

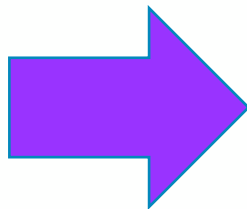
Avec ateliers dès le vendredi 22 avril 2022 (à Mulhouse)



**Validation par le Comité Directeur**



**Confirmation d'implantation des  
Championnats de France de Cross-country aux Mureaux (I-F)**



**Validation par le Comité Directeur**

# 9 | PLAN DE PRÉVENTION DOPAGE 2021-2024

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs
Educateurs agréés	Formation spécifique AFLD	Sessions de formation	Sessions de formation en visio-conférence et en présentiel suivies de l'agrément AFLD	Formateurs AFLD	CPD et référents
Personnel de contrôle	Modification du cursus de formation	Visio-conférences	Modification du cursus de formation des escortes, des délégués fédéraux et des délégués experts en intégrant l'obligation de certification « I Run Clean ».	CPD et référents régionaux	Personnel de contrôle
Ambassadeurs « I Run Clean »	Formation des ambassadeurs	Sessions de formation	Sessions de formation en visio-conférence suivi d'une formation en présentiel de tous les ambassadeurs du projet Erasmus « I Run Clean »	Agence pour le développement de l'athlétisme en Europe.	Première génération d'ambassadeurs
Licenciés FFA	Campagne de sensibilisation auprès de tous les licenciés	Mailings, Réseaux sociaux	Campagne nationale de sensibilisation à la lutte anti-dopage. Promotion de « I Run Clean »	Communication FFA	Nombre de licenciés certifiés
Runners	Sensibilisation auprès des coureurs	Mailing, Flyers, Posters	Campagne de sensibilisation auprès des coureurs participant aux courses sur route	Organisateurs, CNR et Communication FFA	Nombre de courses

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs
Clubs, Comités départementaux et Ligues régionales	Sensibilisation des responsables des clubs et des structures fédérales	Ateliers de sensibilisation	Organisation d'ateliers à l'occasion des Assemblées générales des Ligues régionales et/ou des Comités départementaux ou à l'occasion de réunions des comités directeurs	Ligues régionales avec les référents antidopage	Nombre de dirigeants de clubs et des structures
Clubs	Challenge national des clubs « I Run Clean »	Challenge organisé chaque saison (1/09 – 31/08)	Création d'un challenge national des clubs « I Run Clean » offrant des prix aux clubs ayant le plus de licenciés certifiés « I Run Clean »	Communication FFA	Pourcentage de licenciés certifiés dans les clubs
Clubs	Processus de labellisation des clubs	Règlement des labels clubs	Intégrer un critère de certification « I Run Clean » dans le Règlement des labels clubs	CPD, CNDC	Nombre de clubs
Athlètes qualifiés aux Championnats de France U18 et plus	Sensibilisation des athlètes et des accompagnateurs	Stands de promotion	Mise en place de stands lors des Championnats de France (Cross-country, Elite, U23, U20, U18, Masters)	CPD, référents régionaux, services FFA	Nombre de compétitions et de visiteurs
Athlètes qualifiés aux Championnats de France U16 et moins	Sensibilisation des athlètes et des accompagnateurs	Stands de promotion	Mise en place de stands lors des compétitions nationales U16 et U14. Organisation de jeu-concours	CPD, CNJ, services FFA	Nombre de compétitions et de visiteurs

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs
Athlètes qualifiés aux Championnats de France	Obligation de certification « I Run Clean »	Programme « I Run Clean »	Certification « I Run Clean » obligatoire pour participer aux Championnats de France	Commissions nationales concernées et services FFA	Nombre d'athlètes
Groupe cible AFLD-AIU et leur encadrement	Sessions de formation particulières	Visio-conférences	Procédures de contrôle du dopage (en compétition et hors compétition), localisation, droits et responsabilités des athlètes et de leur encadrement.	Partenariat AFLD	100% du groupe cible
Sportifs sur listes ministérielles	Sessions de formation « I Run Clean »	Ateliers de formation	Interventions lors des rassemblements (stages) de l'équipe de France.	CPD et Direction technique nationale	100% des athlètes listés
Sportifs sur listes ministérielles	Obligation de certification « I Run Clean »	Contrat FFA - Athlète	Intégrer l'obligation de certification « I Run Clean » dans le contrat FFA - Athlète	Direction technique nationale	100% des athlètes listés
Athlètes participant à des stages nationaux et régionaux	Sessions avec les ambassadeurs « I Run Clean »	Ateliers de sensibilisation	Interventions lors des stages nationaux et régionaux	Ambassadeurs et référents antidopage	Nombre d'athlètes

## Stratégie de la Professionnalisation des structures de la FFA

### **Les Finalités du projet :**

*La professionnalisation vise une amélioration qualitative de l'accueil en club et de la satisfaction des adhérents (accueil, administration, encadrement), de la consolidation de l'équilibre économique des clubs (gestion, financement, modèle économique), et de la création de nouveaux services ou de nouvelles activités (running, santé forme, baby, etc).*

*La professionnalisation doit favoriser le développement de la pratique de l'athlétisme dans les clubs de la FFA. Elle doit donc également conduire à une plus grande structuration des organes déconcentrés de la fédération et améliorer la qualité des projets qui y sont conduits.*

### **Objectif du programme « professionnalisation » :**

Favoriser la professionnalisation des clubs et des structures fédérales par le recrutement de salariés et l'accompagnement des dirigeants employeurs.

### **Principales problématiques (obstacles à l'atteinte de ces objectifs):**

- Faible culture de l'emploi, des fonctions employeur, du management des salariés
- Peur de la part des dirigeants de la lourdeur administrative de la fonction emploi et de la responsabilité associée
- Fragilité économique d'une proportion importante des clubs limitant la capacité d'emploi
- Culture du bénévolat forte à la FFA, souvent en contradiction avec la logique de professionnalisation (problème de valeurs et de représentations antagonistes).

## **A/ Diagnostic**

### **1/ Préambule**

Depuis une quinzaine d'années, la FFA est traversée par un mouvement de professionnalisation. Toutefois, bien que déjà présente dans les discours politiques des 3 dernières Olympiades, cette volonté de professionnalisation n'a pas encore fait l'objet d'une réelle stratégie prédéterminée.

Les bénévoles sont présents à tous les niveaux : clubs, comités départementaux, ligues régionales et fédération, ainsi qu'à toutes les fonctions : élus dirigeants, encadrants, intervenants en charge du travail administratif. Les créations d'emploi, trop peu nombreuses encore, répondent à un besoin exprimé par les structures, mais la stratégie nationale n'est pas suffisamment définie.

Le diagnostic sur la professionnalisation à la FFA met en évidence des freins au processus de professionnalisation :

#### **a/ Le manque de culture de la professionnalisation en athlétisme et de formation des bénévoles sur la mise en place de la professionnalisation :**

- L'inquiétude de certains dirigeants dans l'embauche de salariés ;
- Le manque de culture de la professionnalisation chez certains élus se trouvant ainsi dépassés par les enjeux;
- Les aspirations au bénévolat comme valeur fondatrice de l'athlétisme.
- Les dirigeants sont pleins de bonne volonté et très engagés, mais n'ont pas toujours toutes les compétences, la formation ou les ressources humaines nécessaires pour soutenir des projets de développement importants.
- manque de connaissance du droit du travail, de la CCNS et du code du sport

#### **b/ Le modèle économique et taille critique des clubs**

Le modèle économique des clubs est très fragile et la taille des clubs critique pour environ un club sur deux. La ressource seule de l'adhésion et le partenariat public et privé ne contrebalancent pas les besoins inhérents à une professionnalisation. La notion de « prestation de service » et « d'offre produit » font progressivement son chemin, mais cette démarche est encore trop récente pour devenir le modèle économique majoritaire, communément admis.

### c/ les aspects liés à la qualité des installations et des locaux :

Nos associations sportives sont souvent installées dans des locaux très anciens qui ne prévoient pas de locaux adaptés pour accueillir des salariés.

Par ailleurs, les clubs sont sous équipés en outils numériques (visio, logiciel de gestion du temps de travail, des paies...). La mutualisation d'outils déjà existants à la FFA pourrait aider ces clubs.

### d/ Débouchés et conditions de travail pas toujours satisfaisantes :

Les besoins sont réels. La fédération et les établissements partenaires (CREPS) forment des professionnels (CQP, DEJEPS, DESJEPS), et le taux d'emploi à l'issue de la formation laisse penser que le problème n'est pas tant la qualification que les offres d'emploi du secteur (50% des CQP en emploi 6 mois après la formation). Les conditions de travail (horaire, rémunération, durée hebdomadaire, etc) sont des facteurs limitant dans l'attractivité du secteur. Il y a par ailleurs des départs de professionnels qui créent leur propre structures (sport santé) ou qui ne pérennisent pas leur situation.

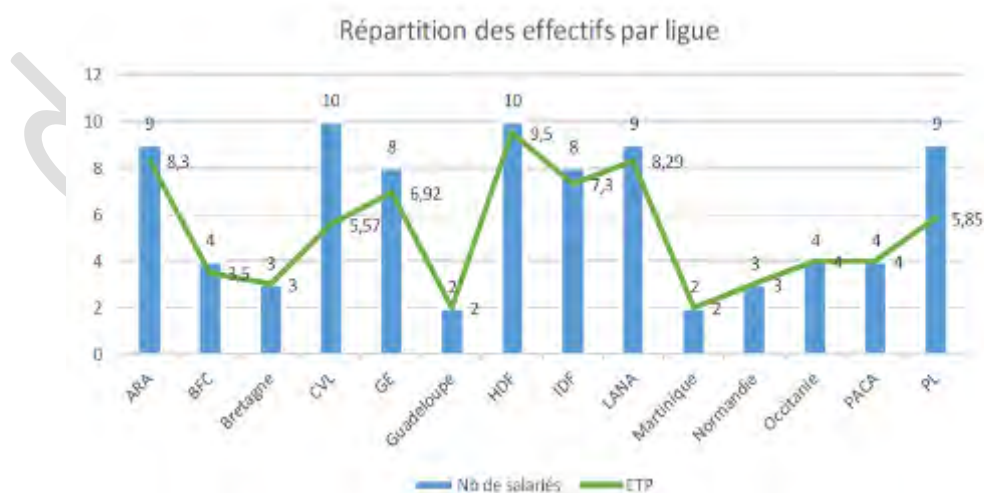
### e/ Des élus face aux changements des modes de consommation

Enfin, la crise du bénévolat est ressentie fortement par les élus dirigeants de structures non professionnalisées. En effet le nombre de bénévoles « permanents » « fortement engagés » ne cessent de diminuer... Sans compter que les licenciés deviennent de plus en plus des clients donc des consommateurs. Ce constat s'accompagne souvent d'un conflit de générations.

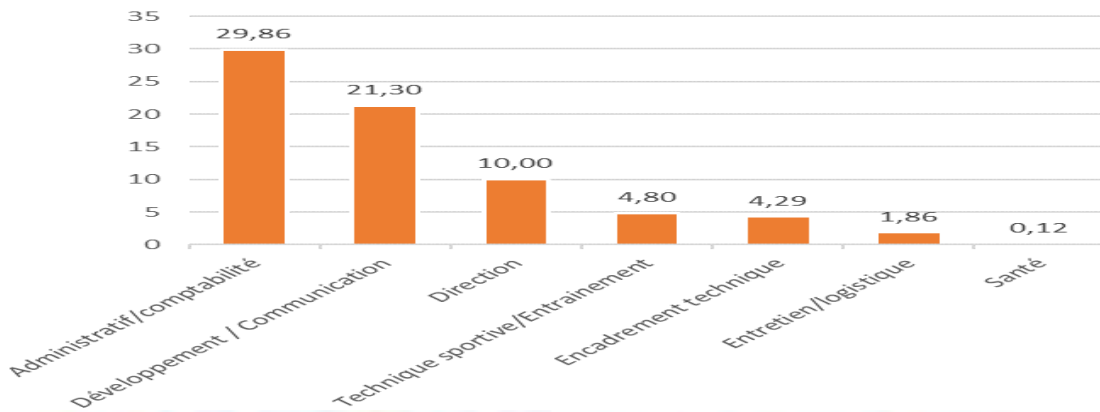
Parallèlement, pour répondre à l'évolution des usages de consommation de loisir sportif et répondre aux attentes de ces nouveaux publics, de plus en plus exigeants sur la qualité des structures mises à disposition et des prestations offertes, et de moins en moins investis dans la vie associative, les associations vont devoir renforcer la qualité de l'encadrement, la capacité à ouvrir de nouveaux créneaux de pratiques sur des temps de pratiques nouveaux (notamment pour les pratiques running ou loisirs-santé), et donc l'emploi semble incontournable.

## 2/ Quelques données chiffrées

### 2.1 L'emploi des Ligues (extrait du Zoom RH) :



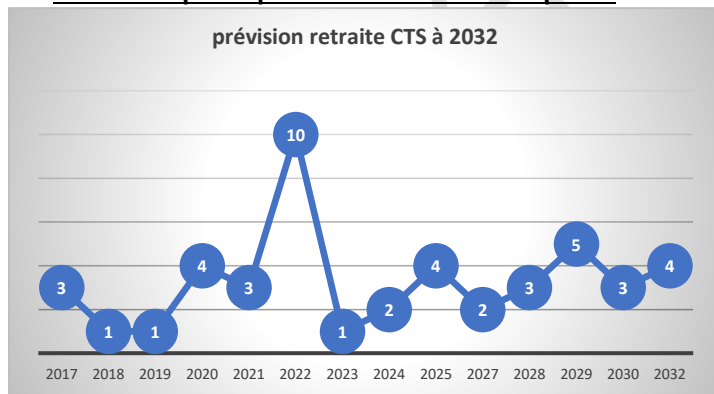
## Ressources allouées par famille de fonctions (en ETP)



### ■ Organisations des RH par grandes fonctions dans les différentes ligues

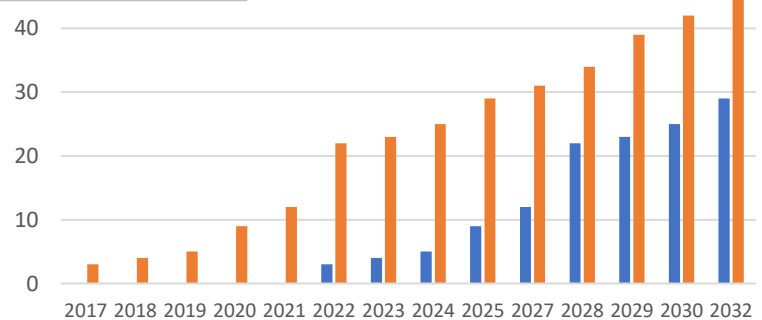
Ligues	Admin Compta	Direction	Encadrement technique	Entretien logistique	Santé	Développement Communication	Entraînement
ARA	2	2		1		1,3	2
BFC	2		1			0,5	
Bretagne	2	1					
CVL	1		1			3	0,6
LARGE	3,86	1		0,06		2	
Guad.	2						
HDF	4	2				3,5	
IDF	2	3		0,3		2	
LANA	3		1,29			2	2
Mart.	1	1					
Normandie	2					1	
Occitanie	2					2	
PACA	2					2	
PL	1	1	1	0,5	0,12	2	0,2
<b>Total</b>	<b>29,86</b>	<b>10</b>	<b>4,29</b>	<b>1,86</b>	<b>0,12</b>	<b>21,3</b>	<b>4,8</b>

## 2.2 Situation spécifique des « cadres techniques » :



départ au droit, départ tardif CTS

Potentiellement, d'ici à 2024, 24 CTS peuvent faire valoir leurs droits à la retraite.





La stratégie de recrutement de salariés au sein des ligues et des comités doit permettre également d'anticiper le besoin de cadres sur le long terme.

Une réflexion doit amener l'émergence d'un statut plus précis des cadres techniques fédéraux (CTF) et notamment leur implication et positionnement au sein des ETR. L'analyse de l'emploi suite au zoom RH fait apparaître des missions éclectiques portées par les techniciens, catégorisés de la façon suivante :

Fonction / Missions	Marketing	Recherche de financement / commercialisation	Développement	Formation	Directeur	Compétitions	Développement sportif
Place dans l'organisation	Chargé de développement et agent de développement Opérationnel (sport santé, running, athlète chez les jeunes, sports en entreprises Chaque poste sera dédié à une ou plusieurs actions			Interface OFA et CDA			Directeur sportif Fonction qui peut fortement varier d'une Ligue à l'autre. En lien direct avec les cadres techniques.
Liens hiérarchiques	Elus Référents / DG			Elu référent / Direction	Présidence / Comité Exécutif	Elu référent / Direction	Elu référent / Direction
Liens fonctionnels	Ensemble des salariés de la structure		Travail en relation avec les comités départementaux	Enjeu de la réforme de la formation avec L'OFA.		En lien avec le CSO.	
Missions et tâches	Analyse des besoins (marché, concurrence) Segmentation (clients, territoires,...) Définir les offres de services Modèle économique de l'offre Canaux de commercialisation Plan d'action Evaluation	Besoins de financement Fichiers des financeurs - prospection (institutionnel, mécénat, sponsoring,...) Offre de services (promesse) Argumentation (dossier de demande de financements) Rencontre partenaires Veille et réponse à des appels à projets Demandes de subvention Transfrontalier Créations d'événements	Promouvoir l'action (colloques, mise en place d'actions et d'événements,...) Développement d'outils (ex : diagnostic) (Euvrer à la création de structures (ex : clubs sur des territoires où il n'y a pas).	Quand salarié : Interface OFA. Gestion des plannings. Fonction de secrétariat de formation. Logistique avec CDA : restauration, gestion de salles, hébergement. Réception des factures et suivi. Veille et sélection des intervenants	Mise en œuvre du plan de développement de la Ligue Développement de partenariats et recherche de financements Communication Gestion des ressources humaines ? Gestion économique et financière	Mise en œuvre du calendrier et de la gestion des compétitions. Gestion de projet : logistique, informatique (ouvrir la compétition sur le site), gros travail de communication, respect des procédures d'engagement... Evolution vers la labellisation?	Pilote le projet sportif. Sélection des équipes, encadrement,... Suivi des projets de développement par catégories. Suivi des athlètes et des entraîneurs. Pilotage du suivi médical.
Connaissances	Diplômes et expériences à rechercher	Diplômes et expériences Réseau	Prérequis possible de la carte professionnelle Licence staps (management par le sport)		cf infra	Nécessité d'une très bonne connaissance de l'athlétisme (ex entraîneur)	Nécessité d'une très bonne connaissance de l'athlétisme (ex entraîneur)

### 2.3 La typologie des clubs :

La typologie des clubs permet d'envisager une stratégie et un accompagnement différencié des clubs dans leur professionnalisation.

#### Clubs traditionnels (entre 150 et 300 licenciés)

Type de pratique	Jeunes - piste- HS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Club situé dans une agglomération et proposant une offre « traditionnelle » très axée sur la compétition, avec également une vraie école d'athlétisme et une section running. Certains de ces clubs commencent à développer une offre de loisir et/ou santé. Ils sont engagés dans une démarche de professionnalisation de leur encadrement.</li> </ul>
Territoire	Rural - urbain	
Taille du club	De 150 à 300 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition ++	
Finances	Budget entre 30 000€ et 60 000€	
Encadrement	Environ 1 ETP	

#### Clubs multi activités (dont clubs "athlètes pro")

Type de pratique	Offre globale 5 pratiques maximum	<p><b>Certains gros clubs et la totalité des très gros clubs.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ils proposent une offre diversifiée, assez complète des pratiques. Ils sont géographiquement implantés dans un bassin de vie suffisamment étendu pour capturer un nombre d'adhérents important.</li> <li>Ils ont en moyenne plus d'un ETP pour les gros clubs et plus de 2 ETP pour les très gros clubs. Parmi eux, une vingtaine emploie des athlètes "pro".</li> <li>Ces clubs ont des budgets d'importance (&gt;100 000€ pour les très gros clubs).</li> </ul>
Territoire	Urbain ou proche d'une zone urbaine	
Taille du club	> 300 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition et organisation	
Finances	Budget très nettement supérieur à 60 000€	
Encadrement	> 1,5 ETP	

Ce tableau (extrait du projet de développement fédéral) permet d'identifier deux groupes clubs cibles :

- les clubs traditionnels : environ 500 clubs
- les clubs multi activité : environ 240 clubs

Trois sous catégories sont identifiées :

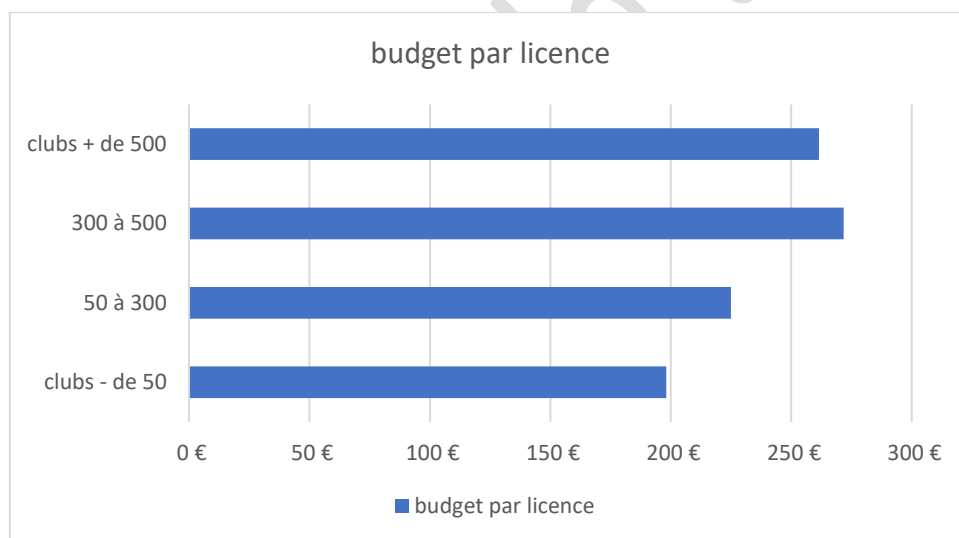
1. Les clubs sans-emplois mais dans une capacité à employer. Ces clubs pourraient être accompagnés dans leur capacité d'emploi ou former pour acquérir les compétences nécessaires à déclencher l'emploi.
2. Les clubs déjà engagés dans l'emploi mais avec des emplois aidés, parfois en situation précaire. Ces clubs pourraient être accompagnés sur le renforcement de leur modèle économique et leur capacité à pérenniser les emplois.
3. Des clubs déjà employeurs. Ces clubs pourraient être accompagnés dans des projets de développement et de renforcement des équipes de salariés d'une part, et aidés dans leur organisation, la structuration et la gestion des ressources humaines.

#### **2.4 Modèle économique des clubs :**

Le budget moyen des clubs est estimé à 65 000€ (*données CNOSF/DLA, rectification FFA*), avec des écarts types très larges de 5 000€ à plus de 800 000€.

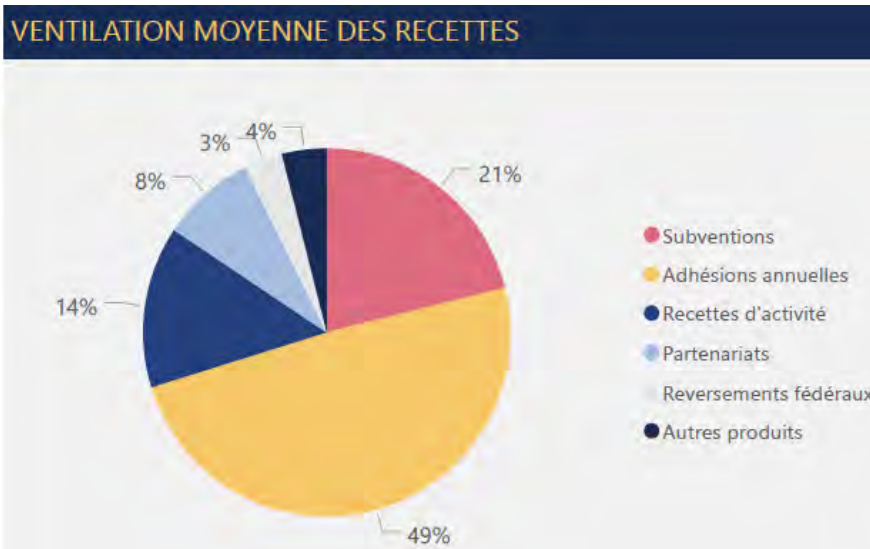
Le montant de l'adhésion aux clubs est bien sûr très variable. La moyenne est estimée à environ 150€. Les adhésions les moins élevées sont estimées à moins de 100€, les plus élevées à plus de 300€.

L'adhésion au club, culturellement inclut l'adhésion en tant que telle, mais aussi le coût de la licence fédérale, recette qui sera reversée à la FFA, à la Ligue et au comité départemental. La part résiduelle restante disponible pour le fonctionnement du club est donc souvent très modeste, notamment dans les petites structures (moins de 50 adhérents).



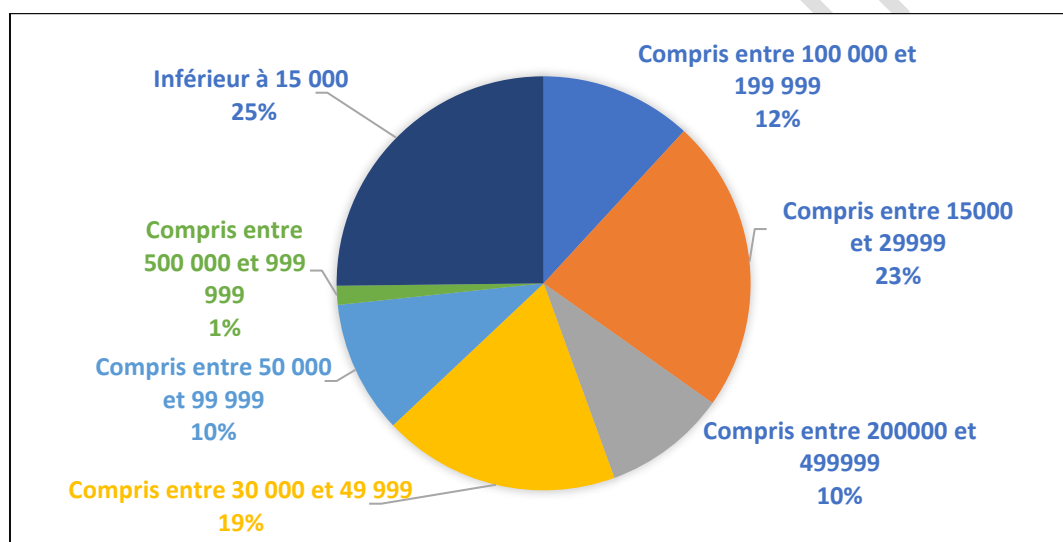
Le budget moyen par licenciés varie selon la taille du club de 195€ à 270€. Les clubs employeurs étant des structures situées dans la fourchette haute des clubs de 50 à 300 licenciés, on estime que le budget moyen par adhérents pour un club employeur se situe aux environs de 200€. Ce budget moyen intègre donc l'adhésion, la licence fédérale et les subventions perçues, y compris dans le cadre de l'aide à l'emploi. Le budget moyen est directement corrélé au nombre de licences des clubs.

La part des subventions reste importante pour l'équilibre économique des clubs, mais ce taux de soutien est proche des 21%.



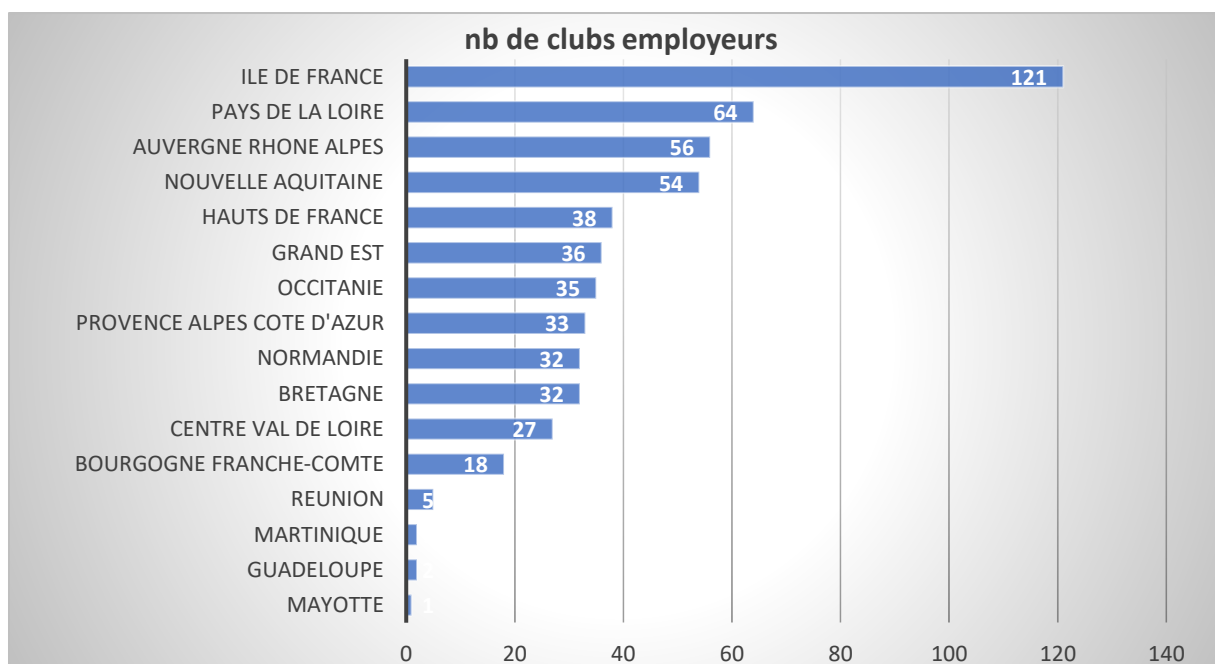
(source : CNO SF)

La grande majorité des clubs ne participent pas au financement des équipements mis à disposition par les collectivités. La ventilation des budgets moyens est estimée de la façon suivante :



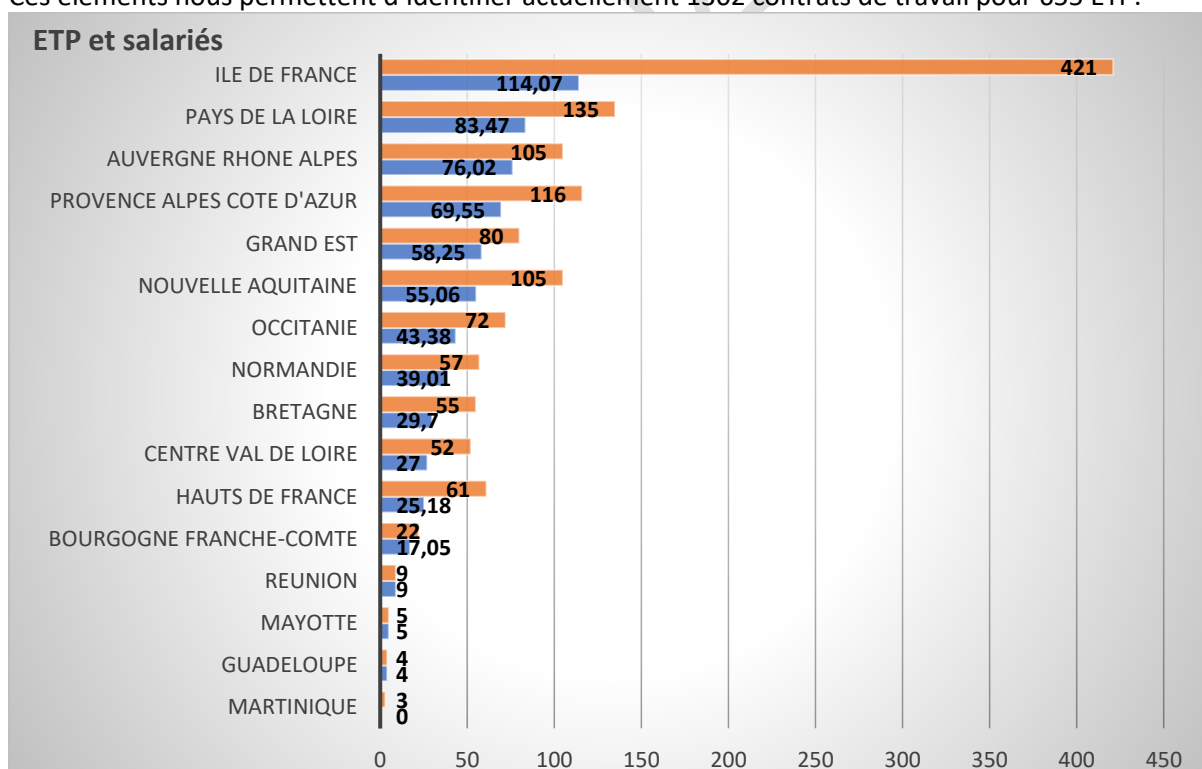
## 2.5 L'emploi en clubs

Sur la base des données déclaratives disponibles sur le SI FFA, données souvent incomplètes, on estime à 550 le nombre de clubs employeurs.



Le total contrat de travail et équivalent temps plein (ETP) montre la prédominance très forte de l'emploi à temps partiel.

Ces éléments nous permettent d'identifier actuellement 1302 contrats de travail pour 655 ETP.



## 2.6 Les dispositifs d'aide à l'emploi :

L'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi ou de soutien au recrutement doivent être intégrés.

- Plan de professionnalisation de l'ANS
- Plan de relance « 1 jeune 1 solution »
- Dispositif Sésame

- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage
- Service civique
- Mutualisation de l'emploi (accords locaux, groupement d'employeurs, ...)

A ce jour, les emplois aidés correspondent à une centaine de contrats de travail identifiés et répartis de la façon suivante (données : « postes CNDS/ANS ») :

**Type de structure :**

Club	86
Comité départemental	12
Ligue/comité régional	9
Total général	107

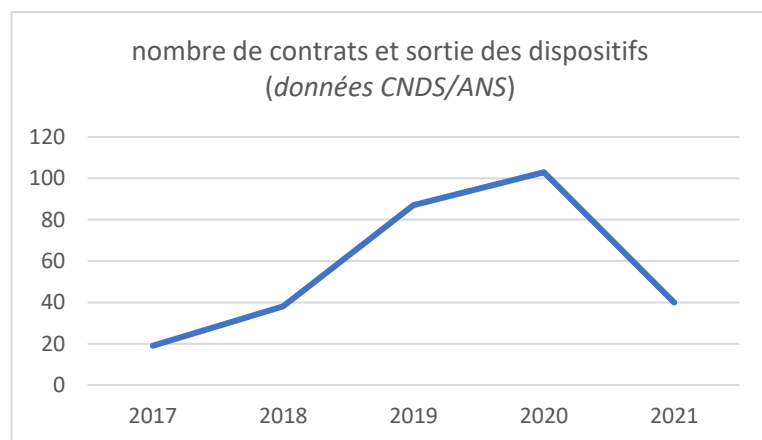
**Ventilation territoriale :**

Auvergne-Rhône-Alpes	15
Bourgogne-Franche-Comté	3
Bretagne	3
Centre-Val de Loire	6
Grand Est	10
Hauts-de-France	9
Île-de-France	11
La Réunion	3
Martinique	1
Normandie	10
Nouvelle Aquitaine	13
Occitanie	7
Pays de la Loire	8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8

Les fonctions retenues pour ces emplois sont majoritairement des fonctions de développement :

Action "sport sur ordonnance"	1
Action sentez-vous sport	1
Augmentation de l'offre de pratique	20
Développement et structuration du mouvement sportif	36
Diversification de l'offre de pratique	20
Événement sportif local	1
Lutte contre toute discrimination	1
Plans régionaux "sport, santé, bien-être"	7
Préservation santé par le sport	19
Soutien au fonctionnement	1

Dans cadre de la stratégie générale, la réflexion sur la pérennisation de ces emplois aidés sera intégrée à la réflexion engagée sur les modèles économiques des clubs et des structures fédérales. En effet, les employeurs doivent faire face à la fin des dispositifs et nous estimons à environ 60 postes à surveiller qui vont arriver en fin de contrat en cette période charnière.



## **2.7 Synthèse et analyse SWOT de l'emploi en athlétisme**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique fédérale (Impulsion 2024)</li> <li>- Exemplarité des structures et clubs employeurs (résultats et qualité)</li> <li>- Engagement du « Zoom RH »</li> <li>- Marges de progression des clubs</li> <li>- Dynamique et volontarisme des ligues (Tour de France des Ligues)</li> <li>- Attractivité de l'athlétisme, et modèle économique de l'athlè-santé et des pratiques running</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de réelle stratégie nationale définie et pas de service « emploi » à la FFA</li> <li>- Fragilité des modèles économiques des clubs</li> <li>- Taille critique des « petits clubs » majoritaires</li> <li>- Faible professionnalisation des comités départementaux</li> <li>- Pas de connaissance de l'emploi en athlétisme (base de données trop fragile)</li> <li>- Réticence à partager les données sur les budgets des clubs et structures fédérales</li> <li>- Lourdeur administrative de l'emploi</li> <li>- Manque de disponibilité des dirigeants pour l'accompagnement des employés</li> <li>- Statut et missions des cadres fédéraux</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de relance Covid</li> <li>- Renforcement du dispositif SESAME</li> <li>- Professionnalisation par les plans de formation</li> <li>- Mutualisation des emplois (Groupements Employeurs, Profession Sport, etc)</li> <li>- Autres dispositifs spécifiques de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse du bénévolat, désengagement de l'Etat, augmentation des charges de travail ...</li> <li>- Diminution des cadres d'Etat</li> <li>- Aide à l'emploi en baisse après la période Covid ?</li> </ul>

## B/ Définition d'une stratégie de Professionnalisation

### Trois grands principes et 3 axes de travail :

- La fédération doit se doter d'un réseau d'accompagnement. La FFA ne peut elle-même assurer le suivi des 500 clubs cibles. C'est la priorité 1.
- La fédération doit créer ou se doter d'un outil de pilotage de la politique de professionnalisation, et à minima identifier un service ad hoc et se munir de moyens d'observation et de mesure de l'emploi.
- Enfin, la FFA doit s'appuyer sur une dynamique volontariste des ligues et comités départementaux, et donc elle doit soutenir fortement l'emploi dans les différents territoires.

Cela peut se traduire par 3 axes d'intervention :

- la définition d'une stratégie nationale associée à un service ad hoc
- la définition d'une stratégie à destination des structures fédérales
- et une déclinaison de cette stratégie à destination des clubs

Les piliers de la stratégie : Structurer, Accompagner, Aider.

		Plan d'action		
		FFA	Ligues et comités départementaux	Clubs
Axes stratégiques	Structurer	Coordonnateur emploi et création d'un réseau emploi Observatoire de l'emploi et audits (comités départementaux)	Référents emploi en région Intégration à la dynamique de réseau	Participation au réseau « modèle économique » Démarche projet (emploi et PSF)
	Accompagner, former	Dispositif de formation des dirigeants Accompagner les projets en territoire	Former les dirigeants Accompagner les projets de clubs et comités (ligue)	Former les dirigeants
	Aider, soutenir	Faciliter l'accès aux aides à l'emploi Soutenir les projets de mutualisation	Faciliter l'accès aux aides à l'emploi Soutenir les projets de mutualisation	Stratégie de mutualisation

## Description de la stratégie de professionnalisation de la FFA

### Axe 1 : stratégie nationale

- **Création d'un coordonnateur emploi (1 ETP) :** doter la FFA d'une ressource pour accompagner les clubs et les structures fédérales dans leur stratégie de professionnalisation et de recrutement de salariés.
- **Connaitre pour décider :**
  - Créer un « observatoire » de l'emploi : état des lieux, suivi de la cartographie des emplois et fonctions, repérage des clubs à potentiel de recrutement (stratégie ciblée), évolution de l'emploi, connaissance et veille sur les dispositifs d'aide à l'emploi, alimentation d'une banque de documents et outils liée à l'emploi (convention, contrat, etc), etc
  - Prolonger l'opération Zoom RH sur l'échelon « comités départementaux »
  - Aide à la cartographie des métiers (fiche de poste type) et choix stratégique de soutien de postes prioritaires
  - Création d'un groupe de réflexion national « modèle économique des clubs et des structures fédérales »
- **Logique de réseau :**
  - Désigner une personne ressource (dispositif d'aide à l'emploi, contrat de professionnalisation, démarches administratives, GE, etc)
  - Désigner un référent emploi par ligue
  - Formation des référents territoriaux (PSF et emploi, secteurs d'activité, etc)
  - Développer les formations employeur (rassurer, sensibiliser, améliorer les connaissances)
  - Rassembler en séminaires les salariées des ligues
  - Organisations de séminaires et colloque « emploi »
  - Création d'un guide des « bonnes pratiques » favorisant la recherche de moyens
- **Politique d'incitations :**
  - Recherche de financement par la FFA (ANS, partenaires privés)
  - Stratégie de labélisation et prise en compte de la professionnalisation
  - Aide à la formation professionnelle (relation OPCO)
  - Soutien au recrutement en contrat de professionnalisation
  - Soutien financier à la gestion des formations par les services administratifs des ligues (création potentielle d'un ½ ETP par ligue)

### Axe 2 : Accompagnement des structures « ligues »

- Accompagnement des ligues dans leur stratégie projet (audit, aide méthodologique, GPEC)
- Soutien au recrutement (accompagnement, aides financières, etc)
- Stratégie vis à vis de la réduction des moyens « CTS » (création poste CTF)
- Stratégie mutualisation (Groupement Employeurs, accord entre employeurs ou autre solution)
- Accompagnement des clubs dans leur projet et stratégie emploi



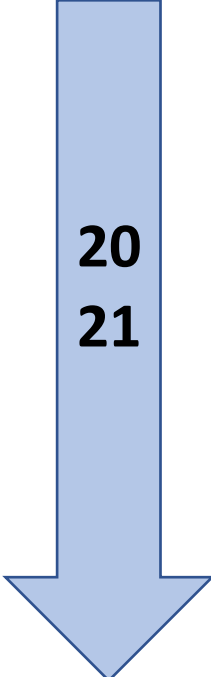
### Axe 3 : Accompagnement des structures « comités départementaux »

- Aide à la définition des profils de poste (cartographie des emplois type)
- Accompagnement des comités départementaux dans leur stratégie projet (audit, aide méthodologique) par la ligue et clarification du rôle des comités départementaux
- Intégration des comités départementaux à la stratégie Groupement Employeurs
- Stratégie mutualisation notamment sur la gestion administrative des comités départementaux (Groupement Employeur ou autre solution)

### Axe 4 : professionnalisation des clubs

- Stratégie de création de réseau « emploi » dans les ligues en soutien méthodologique auprès des clubs, et en lien avec les comités départementaux
- Stratégie de ciblage des moyens (en fonction de la typologie des clubs, repérage clubs à potentiel d'emploi)
- Développement d'une offre de service « club » au sein des ligues :
  - Accompagnement et aide méthodologique par la ligue
  - Accompagnement « modèle économique des clubs » (formation, accompagnement, groupe de travail)
  - Aide à l'embauche (accompagnement démarches et aide à l'emploi)
  - Programme de formation des (futurs) dirigeants employeurs
  - ...
- Intégration des clubs à la stratégie Groupement Employeurs

### Plan d'actions 2021-2024 :



Structurer	1. Validation politique de la stratégie
	2. Désignation du coordonnateur emploi
	3. Besoins des ligues et enclenchement des dossiers emploi ANS pour les ligues
	4. Stratégie de priorisation des « profils poste »
	5. Etat des lieux « comités départementaux »
	6. Installation du groupe de réflexion national « <b>modèle économique</b> des clubs et des structures fédérales »
Accompagner	7. Programme d'accompagnement des projets en territoire (suite du tour de France des ligues)
	8. Stratégie clubs cibles (typologie des clubs)
	9. Constitution de la base de données et information sur les dispositifs d'aide à l'emploi et sur la fonction employeur
	10. Actions « féminisation de l'emploi encadrement sportif » ( <i>commission « féminisation de l'athlé »</i> )
	11. Formation « employeurs » (clubs, comités, ligues)
	12. Premier séminaire « Professionnalisation » (clubs, comités, ligues)
Aider	13. Suivi des dispositifs d'aide à l'emploi (suivi des demandes en région)
	14. soutien financier sur 10 projets d'emploi prioritaires

20  
22

Structurer	1.Campagne emploi ANS 2022 pour clubs et comités départementaux
	2.Lancement de l'observatoire de l'emploi
	3.Mise en place d'un dispositif de soutien au recrutement en contrat de professionnalisation (OFA/coordonnateur emploi)
	4.Engager une suite du « zoom RH »: suivi, changement de situation, échelon comités départementaux et ligues régionales n'ayant pas bénéficié du premier audit, etc
	5. Restitution des travaux sur les « modèles économiques »
	6.Création du guide des « bonnes pratiques »
	7.Etat des lieux des emplois des clubs
Accompagner	8.Formation des référents emploi en région
	9.Déploiement de la stratégie d'accompagnement des clubs par les ligues
	10.Campagne d'information auprès des clubs sur les aides à l'emploi et aide la formation professionnelle
	11.Séminaires salariés : - priorité 1 : directeurs de ligue - priorité 2 : personnels administratifs des ligues et comités départementaux
	12.Suite du programme d'accompagnement des projets en territoire
	13.Formation « employeurs » (clubs, comités, ligues)
	14.Appuis à l'accompagnement des structures fédérales (emploi et projet)
	15.Séminaire emploi
16.Séminaires salariés « directeurs de structures clubs »	
Aider	17.Opération « mutualisation » (information)
	18.Initiative « partage d'emploi » ligue-comités et comités-clubs
	19. Suivi des dispositifs d'aide à l'emploi (suivi des demandes en région)
	20. poursuite de l'opération « soutien financier » 20 projets d'emploi prioritaires
	21. mutualisation outils numériques

20  
23

Structurer	1.Point d'étape sur l'observatoire de l'emploi
	2.Nouveau séminaire du groupe « réflexion stratégie modèle économique »
	3. Complément du guide des « bonnes pratiques clubs »
Accompagner	4. Séminaires salariés -priorité 1 : directeurs de ligue -priorité 2 : personnels administratifs des ligues et comités départementaux
	5.Formation « employeurs » (clubs, comités, ligues)
	6.Mise en place d'une offre de formation continue « pro »
	7.Séminaires salariés « directeurs de structures clubs »
	8.Séminaire des référents emploi en région
Aider	9.Campagne d'information auprès des clubs sur les aides à l'emploi et aide la formation professionnelle
	10.Mise en place du programme d'accompagnement des projets en territoire
	11.Séminaire « mutualisation »
	12.Suivi des dispositifs d'aide à l'emploi (suivi des demandes en région)
	13. poursuite de l'opération « soutien financier » 30 projets d'emploi prioritaires
	14. mutualisation outils numériques



20  
24

Structurer	1.Rapport d'activités pluriannuel de l'observatoire: évaluation
	2.Poursuite des programmes 2021-2023
	3.Evolution et préparation du projet 2024-2028
Accompagner	4.Séminaire des référents emploi en région
	5.Séminaires salariés -priorité 1 : directeurs de ligue -priorité 2 : personnels administratifs des ligues et comités
	6.Formation « employeurs » (clubs, comités, ligues)
	7.Séminaires salariés « directeurs de structures clubs »
Aider	8.Suivi des dispositifs d'aide à l'emploi (suivi des demandes en région)
	9. poursuite de l'opération « soutien financier » 20 projets d'emploi prioritaires
	10. poursuite de la mutualisation et du déploiement des outils numériques

#### Campagne « emploi ANS » 2021

Après consultation des dirigeants des ligues, il apparaît que pour l'exercice 2021 les demandes de soutien à la création de postes pour les ligues régionales représenteraient au total de 11 postes qui seraient ventilés de la façon suivante :

Ligue	Projet	Type d'emploi	Missions
ARA	0		
BFC	0		
BRE	1	Temps plein	Développement Forme & Santé
CEN	0		
COR	0		
G-E	1	Temps plein avec mi-temps mutualisé avec CDA 54	Administratif
H-F			
I-F	2	Temps plein	Sportif
N-A	1	Temps plein	Directeur Général
NOR	1	Temps plein	Head Coach et mission Forme & Santé
OCC	2	1 temps plein et 1 mi-temps ou 1 TPP	Directeur Général et développement
PCA	1	Temps plein	Directeur Technique
P-L	1	1 Temps plein (2022)	Directeur Général avec des missions de développement pour la Ligue

## Annexe 1

### **Priorisation des emplois :**

Les postes sont priorisés en fonction des postes existants, d'autre part en fonction du type de structure, afin de vérifier si les postes stratégiques sont bien occupés. La priorité pour chaque structure dépend donc de l'emploi actuel et le recrutement doit permettre soit de compléter l'équipe, soit de recruter un poste prioritaire manquant.

	Directeur	Agent administratif <i>(secrétariat, finances, communication)</i>	Cadre Technique Fédéral (CTF)	
			Mission de développement <i>(coordination de projet)</i>	Missions techniques <i>(entraînement, organisation, formation)</i>
Ligues	3	1	2	4
Comité départementaux		2	1	3
Clubs + 300	4	3	2	1
Clubs – de 300		3	2	1

Détail des priorités des postes financés pour les ligues :

<b>1</b>	Secrétariat de ligue
<b>1</b>	Communication
<b>1</b>	Comptabilité
<b>1</b>	Administration des formations
<b>2</b>	Développement running
<b>2</b>	Développement jeunes
<b>2</b>	Référents sport santé
<b>2</b>	Accompagnement des clubs
<b>2</b>	Référents emploi
<b>3</b>	Direction générale
<b>4</b>	Organisation des compétitions
<b>4</b>	Formation
<b>4</b>	Entraînement
<b>5</b>	Marketing
<b>5</b>	Gestion moyens généraux

## Annexe 2 : Grille d'évaluation des demandes d'aide à l'emploi

Nous retenons deux critères d'évaluation de la pertinence de la demande, critères à différencier par type de structure (club + de 300 adhérents, clubs - de 300 adhérents, comité départemental, ligue) :

- La structure support : notre priorité est l'emploi des ligues, puis des comités départementaux et enfin le soutien à la stratégie de recrutement des clubs
- Le type de poste et la cohérence avec la priorisation des fonctions présentée dans le plan stratégique de la FFA par type de structure.

Par ailleurs, l'ensemble de ces éléments doivent apparaître dans la stratégie de la structure au travers son plan de développement.

### Priorité 1 : poste en ligue

	1 <sup>er</sup> poste	2 <sup>ème</sup> poste	3 <sup>ème</sup> poste	4 <sup>ème</sup> poste
Ligues	Administratif	Mission développement	Directeur	Mission technique

### Priorité 2 : poste en comité départemental

	1 <sup>er</sup> poste	2 <sup>d</sup> poste	3 <sup>ème</sup> poste
Comités départementaux	Mission développement	Administratif	Mission technique

### Priorité 3 : Soutien aux clubs

Clubs cibles :

#### Clubs traditionnels (entre 150 et 300 licenciés)

Type de pratique	Jeunes - piste- HS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Club situé dans une agglomération et proposant une offre « traditionnelle » très axée sur la compétition, avec également une vraie école d'athlétisme et une section running. Certains de ces clubs commencent à développer une offre de loisir et/ou santé. Ils sont engagés dans une démarche de professionnalisation de leur encadrement.</li> </ul>
Territoire	Rural - urbain	
Taille du club	De 150 à 300 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition ++	
Finances	Budget entre 30 000€ et 60 000€	
Encadrement	Environ 1 ETP	

#### Clubs multi activités (dont clubs "athlètes pro")

Type de pratique	Offre globale 5 pratiques maximum	<p><b>Certains gros clubs et la totalité des très gros clubs.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils proposent une offre diversifiée, assez complète des pratiques. Ils sont géographiquement implantés dans un bassin de vie suffisamment étendu pour capter un nombre d'adhérents important.</li> <li>• Ils ont en moyenne plus d'un ETP pour les gros clubs et plus de 2 ETP pour les très gros clubs. Parmi eux, une vingtaine emploie des athlètes "pro".</li> <li>• Ces clubs ont des budgets d'importance (&gt;100 000€ pour les très gros clubs).</li> </ul>
Territoire	Urbain ou proche d'une zone urbaine	
Taille du club	> 300 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition et organisation	
Finances	Budget très nettement supérieur à 60 000€	
Encadrement	> 1,5 ETP	

Typologie des postes à prioriser :

	<b>1<sup>er</sup> poste CDI</b>		<b>2<sup>ème</sup> poste</b>	<b>3<sup>ème</sup> poste</b>
Clubs + 300 licenciés	<b>Mission de développement</b> <i>(coordination de projet)</i>	<b>Missions techniques</b> <i>(entraînement, organisation, formation)</i>	<b>Administratif</b> <i>(secrétariat, finances, communication)</i>	<b>Directeur</b>
Clubs – de 300 licenciés	<b>Mission de développement</b> <i>(coordination de projet)</i>	<b>Missions techniques</b> <i>(entraînement, organisation, formation)</i>	<b>Administratif</b> <i>(secrétariat, finances, communication)</i>	